

ANNEXE I

FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE

DANS LE CADRE DU MÉCANISME DE RÈGLEMENT À L'AMIABLE

Référence : Entente nationale des enseignants et des enseignantes 2010-2015
Article 8-9.04

COORDONNÉES DE LA PERSONNE PLAIGNANTE

Nom				
École				
Nom de la direction				
Coordonnées pour vous joindre	Téléphone		Courriel	

IDENTIFICATION DE LA NATURE DU DIFFÉREND

<input type="checkbox"/> Au niveau du comité école ÉHDAA	<input type="checkbox"/> Insatisfaction au regard d'une décision
Description de la difficulté rencontrée	

DESCRIPTION DES DÉMARCHES ENTREPRISES (FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE 8.09.08, CONSULTATION DU COMITÉ ÉCOLE ÉHDAA, ÉCHANGE AVEC LA DIRECTION, DÉCISION DE LA DIRECTION,...)

PISTES DE SOLUTIONS EXPLORÉES ET RÉSULTATS

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ET DOCUMENTS JOINTS (AU BESOIN)

SIGNATURE		DATE	
-----------	--	------	--

À acheminer à l'attention de la direction du Service des ressources éducatives et
de la vice-présidence du Syndicat de Champlain

NOTE : Ce formulaire sera rendu disponible auprès des personnes concernées par le différend et par son règlement.